



**Association Générale
des Étudiants du Collège Édouard-Montpetit**

945, chemin Chambly
Longueuil (Québec) J4H 3M6
Télécopieur : (450) 679-7375 Télécopieur : (450) 646-6329
Web : www.agecem.org

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de
l'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DU COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT
tenue le 26 septembre 2001 à 12h00
à la salle Pratt&Whitney du siège social.

Le quorum étant constaté, l'assemblée est ouverte par Vincent Duval à 12h15.

1. Ouverture de l'assemblée à 12h15

2. Nomination d'un président d'assemblée

Il est proposé par Louis Dufresne
Appuyé par Mélisa St-Onge
«De nommer Antoine Leroux-Chartré comme président d'assemblée»

Aucune demande de vote
La proposition est adoptée à l'unanimité

3. Nomination d'un président d'assemblée

Il est proposé par Julien Morency
Appuyé par Louis Dufresne
«De nommer Vincent Duval comme secrétaire d'assemblée»

Aucune demande de vote
La proposition est adoptée à l'unanimité

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par François Drouin
Appuyé par Maxime Bargiel
« D'adopter l'ordre du jour tel que présenté »

Aucune demande de vote
La proposition est adoptée à l'unanimité

5. Entérinement

Jocelyn Caron procède à la présentation des deux officiers à entériner. Il s'agit de Frédéric Huot au poste de secrétaire à l'interne et de Clara Lorinquer au poste de secrétaire à l'environnement. Il précise que le Conseil d'administration recommande leur entérinement.

Il est proposé par Alexandre Chateuneuf

Appuyé par Louis Dufresne

« D'entériner Frédéric Huot au poste de secrétaire à l'interne et Clara Lorinquer au poste de secrétaire à l'environnement »

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité

6. Bilan/Budget

Jean-Philippe Dallaire présente le bilan pour la session hiver 2001. Il indique que la situation financière de l'AGECEM est précaire selon les données fournies par le vérificateur comptable. En effet, le surplus de la session d'automne était évalué à 11 000 \$ mais suite à vérification, il s'est révélé être de seulement 36 \$. Cela est dû à des factures non payées car elles n'étaient pas consignées qui ont dû être payées. Vu la différence de surplus entre le réel et le prévu, l'AGECEM a fait un déficit de 5000 \$ pour l'hiver 2001.

Il est proposé par Louis Dufresne

Appuyé par Maxime Bargiel

« D'adopter le bilan de la session dernière »

Julien Morency demande pourquoi donnons nous 16 000 \$ à la FECQ qui est plus que le montant prévu à cette fin.

Alexandre Péloquin répond que cela est dû à la campagne qu'a orchestré la FECQ contre les coupures. La FECQ a fait son travail et a réussi une mobilisation suite aux assemblées du Parti Québécois. Il y a eu production d'affiche ainsi qu'une mobilisation importante. Par le fait même, la FECQ a eu besoin de moyens excédentaires pour pouvoir fonctionner et mener à bien la campagne. Il précise que la campagne a été un succès car il n'y a pas eu de coupures.

Julien Morency demande pourquoi le poste environnement est à 2000 \$ alors qu'il n'y avait que 400 \$ d'alloué.

Jean-Philippe Dallaire indique que c'est pour le projet des tasses durables

Guillaume Allard demande ce qu'est le poste projets spéciaux

Alexandre Péloquin rétorque que ce poste sert aux personnes ou aux groupes qui ont des projets nécessitant de l'argent ou les organismes de programmes ayant des projets extraordinaires. Ce fond sert à financer les projets. Les sommes ainsi distribuées servent à stimuler la vie étudiante.

Maxime Bargiel s'interroge sur la baisse du poste honoraire professionnel.

Jean-Philippe Dallaire indique que les vérifications comptables prévus devaient se faire pour plusieurs anciennes sessions. Toutefois, seulement deux sessions ont pu être vérifiées.

Maxime Bargiel poursuit en demandant la raison des 250 \$ imprévus au budget de la pédagogie.

Maxime Duguay répond que cela a servi à la production de document pour la Commission des études et au Conseil d'administration du Collège pour le dossier du Baccalauréat International.

Maxime Bargiel demande la raison du dépassement de budget pour le poste socio-politique.

Alexandre Péloquin répond que la ZLÉA a coûté plus cher que prévu. En effet, les autobus ont coûté 2000 \$ chacun au lieu de 700 \$. Cette hausse est due au fait que les compagnies d'assurances ont augmenté leurs primes avant le Sommet. Des coalitions ont permis de faire descendre le prix des autobus à 1000 \$ mais l'hébergement ainsi que des frais divers ont causé un dépassement de budget. Il indique qu'un maximum d'efforts ont été fait pour minimiser les dépenses.

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité

Suite à cela, Jean-Philippe Dallaire procède à la présentation du budget Automne 2001. Il précise qu'il y a une baisse de l'effectif étudiant et par le fait même des revenus. De plus, le surplus appréhendé qui s'est transformé en déficit a causé une mauvaise surprise. Les dépenses ont donc du être compressées au maximum.

Il est proposé par Louis Dufresne

Appuyé par Maxime Bargiel

« D'adopter le budget de la session autonome 2001 »

Maxime Bargiel demande pourquoi le poste budgétaire FECQ est disparu.

Jean-Philippe Dallaire précise que cela est dû au fait qu'une entente tripartite a été signée entre l'AGECEM, la FECQ et le Collège.

Maxime Bargiel demande suite à la réponse de Monsieur Dallaire, il demande alors pourquoi il y a 1000 \$ pour la FECQ cette session-ci.

Jocelyn Caron explique que cela est dû à la politique d'indemnisation de la FECQ. En effet, nous payons une quote-part pour les petits collèges en région pour leur permettre d'assister au Conseil d'administration de la FECQ car sinon leur budget ne le permettrait pas.

Maxime Bargiel demande pourquoi il y a augmentation des coûts pour Internet.

Jean-Philippe Dallaire indique que l'exercice financier de l'automne est étalé sur sept mois alors que celui d'hiver ne compte que cinq mois. Cela crée un débalancement dans les postes budgétaires.

Maxime Bargiel demande si l'agenda s'est autofinancé.

Jean-Philippe Dallaire indique que pour la première fois l'agenda sera autofinancé.

Maxime Bargiel s'interroge sur l'ampleur du poste informatique.

Jean-Philippe Dallaire informe l'assemblée sur le fait qu'il n'y a pas eu beaucoup de dépenses en informatique la session dernière et que les achats prévus seront fait cette session-ci.

Mélisa Saint-Onge demande pourquoi les partys sont maintenant considérés comme des profits et non pas comme des pertes.

Jean-Philippe Dallaire répond que les partys sont profitables. Le dernier à fait environ 2000\$ de profit.

Quelqu'un demande pourquoi la permanence a coûté si cher.

Jean-Philippe Dallaire répond que la permanence d'été est inscrite pour cette session.

Maxime Bargiel demande pourquoi le poste environnement est si bas.

Jean-Philippe Dallaire répond que les tasses durables ont été achetées et que la situation revient à la normale.

Aucune demande de vote
La proposition est adoptée à l'unanimité

6a. Bilan/Budget Mot-Dit

Jocelyn Caron explique que le Mot-dit présente son budget devant l'assemblée générale car il est la propriété des étudiants.

Olivier Bourbeau-Lemieux se présente devant l'assemblée et présent le bilan du Mot-Dit.

Il est proposé par Julien Morency
Appuyé par Maxime Bargiel
« D'adopter le bilan du Mot-Dit pour la session Hiver-2001 »

Maxime Bargiel fait état de son étonnement concernant les frais de représentations qui atteignent 500 \$ juste.

Olivier Bourbeau-Lemieux répond qu'en vérité, ce poste a servi à financer un party. Il spécifie que cela émane de l'ancienne administration.

Maxime Bargiel se questionne sur le poste don de 200 \$.

Olivier Bourbeau-Lemieux répond que le Mot-Dit a donné 200 \$ au *Centre des médias alternatifs* qui demandait des dons de tous les organismes qui sont allés au Sommet des Amériques. Le centre a besoin d'argent car il n'est soutenu par aucune grosse corporation. Olivier Bourbeau-Lemieux indique que cet argent sert à l'achat informatique et à la permanence. L'objectif de cet organisme est de promouvoir les médias alternatifs.

Guillaume Lemay précise que cet organisme a mis sur pied des ressources d'informations lors du Sommet de Québec.

Maxime Bargiel demande des comptes au sujet de la petite caisse.

Olivier Bourbeau-Lemieux indique que cela sert pour couvrir les frais de représentations.

Julien Morency précise que cet argent sert surtout pour se payer de la nourriture lorsque les gens du Mot-Dit restent tard le soir. Il cite l'exemple d'achat de frite.

Maxime Bargiel demande quel est la différence entre l'ancienne administration et la nouvelle.

Olivier Bourbeau-Lemieux explique qu'il n'y a pas beaucoup d'effectif de la dernière session qui sont encore présent. Malgré la baisse d'effectif, l'ancienne administration a gardé le même nombre de journaux. Il indique que les gens de l'époque étaient trop axés sur le party. De nouveaux équipements sont nécessaires car l'effectif est en hausse. De plus, l'équipement est désuet.

Maxime Bargiel demande ce qui arrivera s'il y a du cafouillage de nouveau.

Olivier Bourbeau-Lemieux précise qu'il y aura modification de charte pour éviter cela.

Louis Dufresne demande si les 4000 \$ en pub sont vraiment nécessaires.

Aucune demande de vote
La proposition est adoptée à l'unanimité

7. Plan d'action

Jocelyn Caron présente le plan d'action de l'AGECEM. Il indique que le plan d'action est l'ensemble des dossiers que l'AGECEM va traiter durant la session.

Premier point; les élections municipales. Ces dernières peuvent être utilisé pour pousser nos revendications concernant le transport en commun. Un tarif étudiant doit être instauré comme à la STCUQ. Un des partis politique a déjà été contacté. La collaboration de l'ENA et de l'association étudiante de Champlain peuvent être des alliés précieux.

Taxe à l'échec : Un changement dans l'article 33 semble éminent. Une lettre du ministre laisse entrevoir une solution. Il n'y qu'a attendre un consensus entre les acteurs.

Prix de location des locaux : Pour éviter de payer la ventilation des locaux. Un poste budgétaire de 10 000 \$ au Collège est prévu pour payer cela.

Plan de développement : Jocelyn Caron indique que ce point est à l'ordre du jour plus loin.

Mission environnementale : Jocelyn Caron cède la parole à Clara Lorinquer pour ce point. Elle indique que le projet de tasses durables est élargie pour englober la cafétéria. De plus, elle accepte le chocolat chaud. Cette session-ci, Clara travaillera à avoir des bacs de récupération multi-matière à la cafétéria.

Cours enrichis : Clara Lorinquer cède la parole à Maxime Allard. Le principal cours enrichis au Collège (le BI) n'existera plus l'an prochain. Seul *Passeport-Europe* reste. Du travail sera fait pour qu'un programme semblable soit offert.

Coke : Alexandre Péloquin indique que depuis que Coke est là, il y a régulièrement des problèmes. Un plan d'action est en cours d'élaboration. Ce dernier permettra à tous de participer.

Il est proposé par Maxime Bargiel
Appuyé par Guillaume Allard
« D'adopter le plan d'action de l'AGECEM »

Aucune demande de vote
La proposition est adoptée à l'unanimité

8. Plan de développement

Maxime Duguay est invité à prendre la parole et à expliquer le plan de développement de l'AGECEM. Il débute par une courte présentation de lui même. Il indique qu'il a été secrétaire à la pédagogie, président du BI et responsable du plan de développement.

Il explique que cela n'a pas été facile à faire car il n'y a aucune référence. De plus, aucune association étudiante n'a de plan de développement. Seul l'association étudiante de l'université de Montréal a une sorte de projet semblable. C'est donc une première. Au niveau de la documentation au collégial, c'est pauvre. Seul la FECQ a un centre de documentation rudimentaire. Le plan est construit de façon à avoir des grands axes, des sous-axes et des moyens d'actions. Il spécifie que les axes ne sont pas placé en ordre de priorité.

Le premier axe parle de la capacité de l'AGECEM à consulter ses membres qui doit être augmenté. La priorité sera mise sur la situation interne de l'AGECEM. Un cahier de position sera élaboré et distribué pour adoption. La modification de nos structures qui deviendront semblables à celle de d'autre association étudiante sera effectué. Le Conseil d'administration sera composé de représentants de programme. Le CA actuel devient le CE. La *commission des organismes* remplace la COCEM pour que les organismes aient une plus grande voix dans l'association. Cette dernière serait consultative.

Le second point du plan de développement touche l'aspect consultatif de l'AGECEM. Il stipule que pour permettre une bonne consultation, il faut donner une bonne information. Par le fait même, il faut que tous les étudiants connaissent les principes directeurs de l'association.

Le troisième point traite de la représentation. Il faut augmenter la continuité de l'association. En effet, y a un fort roulement dans l'association ce qui diminue la qualité du travail de l'association. Au niveau national, l'implication dans la Fédération Étudiante Collégiale du Québec doit continuer puisqu'un excellent travail est fait sur ce point. De plus, elle constitue un centre de documentation efficace.

L'accroissement de la visibilité de l'AGECEM est primordiale, ne serait ce que pour le dossier de la STRSM. Il faut avoir de bonne relation avec le CVEENACEM, cela nous permettra d'être plus fort à l'interne et être plus représentatif de tous les étudiants du Collège. De même, il est important de former une troisième association regroupant l'AGECEM et le CVEENACEM. Ce serait une instance de concertation.

Le quatrième point touche le niveau de la vie étudiante. Le plan indique qu'elle fonctionnerait mieux avec un secrétaire à la vie étudiante. L'aide aux groupes étudiants et aux groupes communautaires doit être accrue de la part de l'AGECEM. Cela donnera une meilleure visibilité à l'association. Les étudiants provenant de loin (hors du territoire) doivent recevoir de l'aide pour s'aider à s'insérer.

Le cinquième point porte sur les ressources informatiques de l'AGECEM. Il mentionne, en gros, qu'elles doivent être opérationnelles.

Le sixième point porte sur la valorisation des études et de soutenir les étudiants qui s'impliquent. Ces dernier réussissent bien mais peuvent avoir des difficultés académiques. En effet, ils leurs manque de soutiens et d'encadrement. L'AGECEM doit donc travailler à la réussite de ses membres, entre autres en versant un dédommagement pour les officier de l'AGECEM pour compenser les dépenses dues à leur implication. Cela aurait pour effet de favoriser l'implication au sein de l'association étudiante. C'est ce qui se passe au niveau universitaire. Sur ce fait, l'AGECEM est plus grosse que la plupart des associations universitaires. Le projet éducatif du Collège va être élaboré. L'AGECEM y a sa place et compte bien y travailler avec ses organismes.

L'avant-dernière partie porte sur les fraudes au sein de l'association. Il ne spécifie qu'un suivi efficace doit se mettre en place.

Le dernier point porte sur la hausse des revenus de l'AGECEM. Cette dernière va permettre de mieux soutenir les projets de nos membres, Vu le taux d'inflation depuis notre dernière hausse de

cotisation, notre pouvoir d'achat est en baisse constante, ce qui se traduit par moins de ressources pour nos organismes. Pour mettre en place le plan de développement, il va falloir faire une hausse de cotisation qui va prévenir le dépérissement de nos services.

Il est proposé par Maxime Bargiel

Appuyé par Guillaume Lemay

« D'adopter le plan de développement de l'AGECEM »

Antoine Leroux-Chartré explique que les questions sur le plan de développement se dérouleront sous-axe par sous-axe et d'attendre d'être rendus dans le sous-axe avant de parler.

Sous axe 5.1

Maxime Bargiel demande si des mesures seront prises pour vérifier la qualité des achats informatiques.

Maxime Duguay précise qu'avec un fond informatique, les achats pourront se faire en gros, ce qui évitera des dépenses supplémentaires.

Sous axe 5.6

Maxime Bargiel demande s'il est possible de fournir un réseau stable et sécuritaire comportant des modèles de documents tels des PV. Cela faciliterait le travail des organismes et uniformiserait les présentations.

Maxime Duguay précise que le plan veut donner des outils nécessaires pour faciliter la gestion des organismes. De plus, il est normal que le réseau fonctionne.

Maxime Bargiel demande qu'une personne ressource soit embauchée pour éviter un travail décousu.

Maxime Duguay précise que le réseau est soutenu par un technicien du Collège. Les fiches de suivi des ordinateurs combleront plusieurs problèmes sur ce point.

Sous axe 6.1

Benoît Tessier demande la raison du dédommagement des exécutants.

Maxime Duguay précise quel montant visé est de vingt dollars par semaine et que ce n'est pas une dépense très importante pour l'AGECEM surtout dans l'optique que la charge de travail reliée à chaque poste est grosse. Ce qui empêche les exécutants d'avoir un emploi. Il y a aussi l'optique du rapport annuel qui résume le passage des exécutants dans l'AGECEM. La moitié du dédommagement est versée après la remise du rapport pour s'assurer que le travail soit fait correctement.

Maxime Bargiel demande combien de temps passe un exécutant par semaine à travailler dans l'association.

Maxime Duguay indique qu'il s'agit de 20 heures par semaine en moyenne parfois plus, parfois moins.

Jocelyn Caron indique qu'il y a aussi les congrès et les conseils d'administrations qui prennent une fin de semaine par mois.

Sous axe 7.1

Nicolas Dextraze demande s'il n'y a pas de conflit d'intérêt.

Maxime Duguay dit qu'il s'agit de s'assurer d'avoir le point de vue de tout le monde pour faciliter la prise de décision. Cela vise aussi à éviter que sortent des problèmes entre l'AGECEM et ses organismes en assemblée générale. Les organismes seraient représentés au Conseil des organismes, mais les étudiants au Conseil d'administration seraient représentants de leur programme, pas de leur organisme

Sous axe 8.2

François Damboise demande quel distinction il y a entre une entreprise et une petite entreprise.

Maxime Duguay précise qu'une petite entreprise ne demande pas un gros investissement de départ. Il cite l'exemple de la FAECUM et de son bar.

Olivier Bourbeau-Lemieux demande quelle genre d'entreprise sera considérée.

Maxime Duguay indique que ce n'est pas défini.

Sous axe 8.3

Benoît Tessier se questionne comment parvenir à la profitabilité

Jocelyn Caron indique qu'une meilleur gestion et éviter les cafouillages. Il s'agit de s'assurer de ne plus avoir de déficit.

Aucune demande de vote
La proposition est adoptée à l'unanimité

9. Hausse de la cotisation

Le point est reporté à l'assemblée générale extraordinaire de 13h30

10. Affaire Nouvelle

Aucun point n'est soulevé

11. Adoption du procès-verbal séance tenante

Il est proposé par Maxime Bargiel

Appuyé par Benoit Tessier

« D'adopter le procès verbal-séance tenante »

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité

12. Levée de l'assemblée

Suite à l'épuisement de l'ordre du jours, la séance est levée à 13 h 27

Président d'assemblée
Antoine Leroux-Chartré


Secrétaire d'assemblée
Vincent Duval